



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan, le 30 janvier 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

LOUP À ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES

Mardi 29 janvier 2019, les agents du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ont été informés de la présence d'un loup, apparemment souffrant, à proximité des habitations du hameau de Villeneuve des Escaldes sur la commune d'Angoustrine.

L'animal, en état de détresse, a été immobilisé en fin de journée dans un endroit clos par une habitante du village. Immédiatement, l'ONCFS, accompagnée d'un vétérinaire du SDIS s'est rendu sur place. Ils ont constaté que l'animal, qui présentait toutes les caractéristiques d'un loup, était cachectique, parasité et ne répondait plus aux divers stimuli. Sur décision du vétérinaire, l'animal a été euthanasié.

La dépouille, prise en charge par l'ONCFS, a été acheminée vers le laboratoire départemental d'analyse où une autopsie complète sera réalisée. Celle-ci définira plus précisément les causes de la mort de l'animal (*présence d'agents pathogènes, blessures consécutives à un tir, traces d'empoisonnement*). Ces analyses permettront de décider si des suites judiciaires doivent être envisagées, et si l'animal doit être ou non décompté du plafond de prélèvements autorisés dans la cadre du Plan National d'Actions sur le Loup et les Activités d'élevage.

Par ailleurs, comme c'est le cas systématiquement, des prélèvements seront réalisés afin de procéder à des analyses génétiques visant à identifier l'origine de l'animal et définir son statut d'hybridation.

L'ONCFS a ainsi mis en œuvre l'ensemble des procédures et protocoles requis.

Contact presse :

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle
Audrey SARTRE-ALBASI

Tel : 04 68 51 65 40

COMMUNIQUE DE PRESSE